

# Programmation HIVER 2022

Service des  
**Loisirs**  
de Scott

**DÉBUT DES COURS : 5 février**  
**Date limite d'inscription : 3 février**

## Patinoire & anneau de glace

LUNDI AU VENDREDI	18h à 21h
SAMEDI	10h à 16h + 18h à 21h
DIMANCHE	10h à 16h

34, 6e rue

Horaire spécial lors des pédagogiques et de la relâche.  
Suivez-nous sur la page des Loisirs de Scott pour plus d'info!



Glissades et sentiers de raquette  
au Centre de loisirs Atkinson

44, 7e rue



Loisirs de Scott

\*Équipements non-fournis



# Cours enfants

## HIP-HOP (parascolaire)

Les enfants apprendront des enchaînements de pas inspirés des différents styles de danses hip-hop, dans le but d'apprendre un chorégraphie.

Clientèle : Enfants de 1ère à 6e année  
Horaire : 8 semaines dès le 8 février  
Mardi de 15h à 16h  
Lieu : Salle Selina Jane  
Coût : 64\$  
Responsable : École de danse Move



## KARATÉ (parascolaire)



Mise en forme, auto-défense, respect, concentration, confiance, contrôle, discipline, autonomie, persévérance. Kimono gratuit pour les nouveaux membres!

Clientèle : Enfants de maternelle à 6e année  
Horaire : 12 semaines dès le 3 février  
Jeudi de 15h à 16h  
Lieu : Salle Selina Jane  
Coût : 140\$, prévoir 40\$ passage de grade  
Responsable : Senseï François Leblanc & Senseï Mélanie Bonneau

Info et inscription : 581-888-1370



**IMPORTANT :** pour vous inscrire à ce cours, vous devez contacter le Dojos d'arts martiaux.

**\*Veuillez prendre note que TOUS les cours pour enfants feront relâche du 9 au 13 mars inclusivement.**

## DANSE ENFANTINE

Ce cours consiste à initier les jeunes à la danse tout en y incorporant les bases du hip-hop, de la gymnastique ainsi que de petits jeux. Les enfants apprendront une petite chorégraphie pendant la session.

Clientèle : Enfants de 3 à 4 ans  
Horaire : 8 semaines dès 6 février  
Dimanche de 8h30 à 9h15  
Lieu : Salle Selina Jane  
Coût : 60\$  
Responsable : Alice Demers, École de danse Move



## INITIATION 3 DANSES

Ce cours permet aux enfants de découvrir 3 styles de danse : le hip-hop, le jazz et le ballet classique. Les enfants apprendront une chorégraphie pendant la session.

Clientèle : Enfants de 5 à 7 ans  
Horaire : 8 semaines dès le 6 février  
Dimanche de 9h15 à 10h15  
Lieu : Salle Stuart  
Coût : 64\$  
Responsable : Alice Demers, École de danse Move

Pour les cours parascolaires, le déplacement entre l'école et le Centre de loisirs se fera à pied, accompagné par le responsable. Vous recevrez un formulaire d'autorisation qui devra être rempli avant le premier cours.



# Cours enfants

## TINY-CHEER

Durant ce cours, les jeunes sont initiés à la danse, aux sauts, à la gymnastique et au contact avec les autres. Le Tiny-cheer est très sécuritaire et les exercices sont de bas niveau.

Clientèle : Enfants de 3 à 5 ans  
Horaire : 8 semaines dès le 6 février  
Dimanche de 10h30 à 11h15  
Lieu : Salle Selina Jane  
Coût : 60\$  
Responsable : Alice Demers, École de danse Move



## BALLET

Votre enfant sera initié aux 5 positions de ballet classique en plus d'apprendre les pas de base (jetés, etc.) et les pas chassés. Ces apprentissages seront intégrés dans une chorégraphie qui sera apprise pendant la session. Ce cours a pour but de donner la pique au ballet classique et ainsi pouvoir diriger votre enfant vers un niveau plus haut.

Clientèle : Enfants de 6 ans et plus  
Horaire : 8 semaines dès le 6 février  
Dimanche de 11h15 à 12h15  
Lieu : Salle Selina Jane  
Coût : 64\$  
Responsable : Alice Demers,  
École de danse Move

## POPPING - LOCKING WAAKING

Ce cours est un mélange de 3 styles de danse. Le popping est la contraction et la décontraction des muscles en rythme au son d'un beat. Le locking est beaucoup plus musical que le breakdance et est très expressif. Finalement le waaking consiste à bouger les bras au rythme de la musique, il met la danse hip-hop en avant avec la reprise de quelques mouvements qui s'en inspirent.

Clientèle : Enfants de 6 ans et plus  
Horaire : 10 semaines dès le 6 février  
Dimanche de 11h15 à 12h15  
Lieu : Salle Selina Jane  
Coût : 64\$  
Responsable : Alice Demers, École de danse Move

## GYMNASTIQUE niveau 1-2

Les enfants apprendront les roulades avant et arrière, les grandes roues, différents sauts ainsi qu'une petite chorégraphie.

Clientèle : Enfants de 6 ans et plus  
Horaire : 10 semaines dès le 5 février  
Samedi de 11h30 à 12h30  
Lieu : Salle Selina Jane  
Coût : 64\$  
Responsable : Émilie Langlais,  
École de danse Move

### **\*IMPORTANT INFO COVID-19**

**Lors de l'inscription pour les cours intérieurs, tous les participants de 13 ans et plus devront fournir leur preuve de vaccination contre la COVID-19 contenant le code QR et ce, afin de pouvoir participer au cours offert par le Service des loisirs de la Municipalité de Scott. Vous devez nous le faire parvenir par courriel à : [loisirs@municipalitiescott.com](mailto:loisirs@municipalitiescott.com) OU venir le présenter au bureau municipal. De plus, lors du premier cours, les participants devront s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité.**

**Veillez prendre note que pour cette session, aucun parent/accompagnateur ne pourra assister au cours comme spectateur.**

**Veillez prendre note que nous nous ajusterons aux mesures émises par la Santé Publique.**





**Vous pouvez maintenant vous inscrire en ligne sur notre plateforme des loisirs! Voici comment faire:**

**MON.ACCESCITE.NET/26048/FR-CA/**

Pour activer votre compte, cliquez sur : **CRÉER UN COMPTE**

Par la suite, vous avez simplement à suivre les indications. Notez bien votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe pour vos prochaines utilisations.

Vous recevrez un courriel qui confirme la création de votre compte dans un délai de 24 à 48 heures. Pour plus d'informations, contactez [loisirs@municipalitescott.com](mailto:loisirs@municipalitescott.com).

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Des frais de retard de 10\$ seront chargés pour toutes inscriptions reçues après le 3 février 2022.

Nous acceptons les paiements en argent, par chèque au nom de la Municipalité de Scott ou par Accès D.

Pour Accès D, ajouter la facture Municipalité de Scott - Sport et Loisirs, par la suite, inscrivez votre numéro client composé de 4 chiffres ainsi que le montant à payer et le tour est joué!

Un montant de 15\$ sera facturé pour tout chèque sans provision.

**Remboursement:** aucun remboursement ne sera accordé après le 5 février 2022 sauf pour des raisons majeures (ex: blessure, maladie, déménagement...). Après cette date, le remboursement des frais d'inscription sera effectué au prorata (%) des cours participés. De plus, des frais de 10% seront retenus. Prenez note: quand le montant du remboursement équivaut à 20\$ ou moins, il sera automatiquement placé en crédit dans votre dossier loisirs.

Il y aura un remboursement complet si une activité est annulée par le Service des loisirs de Scott.

Veuillez noter que nous contacterons seulement les personnes dont l'activité est modifiée ou annulée. Présentez-vous pour votre(vos) cours à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués dans la programmation.

La Municipalité de Scott n'est pas responsable des vols et des accidents.

## **Formulaire d'inscription**

### **Participant**

Prénom et nom: .....  
Date de naissance: ..... Cellulaire: .....  
Problème de santé, précision: .....  
Choix de l'activité: ..... Jour: .....

**COÛT TOTAL:** .....

Paiement par Accès D, une facture vous sera envoyée par courriel aussitôt que votre inscription sera traitée. Par chèque, faire le paiement à l'ordre de Municipalité de Scott au 1070, route Président-Kennedy, Scott (QC) G0S 3G0  
\*DES FRAIS DE 10\$ s'applique pour toute inscription reçu après le 3 février 2022, date limite d'inscription.

Reconnaissance et Acceptation des risques – Je reconnais m'être inscrit à un programme de conditionnement physique offert par le Service des Loisirs de Scott. Je reconnais par la présente que, même si peu de blessures surviennent dans ce domaine, la pratique du conditionnement physique et des activités plus particulières auxquelles je suis inscrit comporte certains risques. Je reconnais aussi que ces risques peuvent varier d'une personne à l'autre selon son état de santé, sa condition physique ainsi que selon ses attitudes et comportements vis-à-vis le respect des principes d'entraînement et des règles mises de l'avant dans le programme ou par le S.D.L. Ces risques sont, de façon plus particulière mais non limitative, les suivants : tension artérielle anormal, un malaise à la poitrine, un étourdissement, un évanouissement, des crampes et des nausées et, rarement une crise cardiaque. Je reconnais également qu'il est de ma responsabilité de : respecter les règles, règlements et façons de faire applicable aux activités auxquelles je participe, et ce, dans le but de diminuer le plus possible les risques de dommages corporels et matériels – Transmettre à l'intervenant en charge toute information pouvant être liée à ma participation aux activités – Ne pas aller au-delà de mes capacités et aviser l'intervenant en charge de tout malaise, douleur ou symptôme ressentis pendant ou après une activité ou exercice. J'autorise le Service des loisirs à utiliser les photos ou vidéos présent au cours de la session. Etant donné qu'il est possible que vous ou votre enfant soit pris en photo et/ou en vidéo pendant la session, j'autorise le Service des loisirs à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins promotionnelles. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété du Service des loisirs.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES RISQUES ET CONDITIONS ÉNUMÉRÉS DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE ET JE DÉCLARE ÊTRE APTE À ENTREPRENDRE LE PROGRAMME EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Date:

 Signature:

 [loisirs@municipalitescott.com](mailto:loisirs@municipalitescott.com) / 418-387-0015